

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 23 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois juin, à 19 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu et place habituels de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude GAILLARD, Maire.

Etaient Présents : Jean-Claude GAILLARD, Dominique BLANCHE, Jérôme BUORO, Pascal VIARD, Nicolas PRAVATO, Pascal CHAUSSARD, Kelly ROMEO, Martial GOTILLOT, Audrey GUENÉ

Etaient excusés : Aurélie VALLANTIN, Anne-Sophie DUBOIS

Secrétaire de séance : Jérôme BUORO

Ordre du jour:

1. Etat civil
2. Préparation du 14 juillet
3. Questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière réunion, qui est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

1 - Etat civil

Monsieur le Maire annonce les actes d'état civil suivants :

- la naissance de Maïa SPADA le 6 juin : le conseil municipal félicite les heureux parents et souhaite la bienvenue au nouveau née.
- le décès de Jean-Michel JAVOUREZ survenu le 21 avril : le conseil municipal réitère ses sincères condoléances à la famille.
- le décès de Denis LUCAND survenu le 14 juin, il a été conseiller municipal de 1981 à 1983. Le conseil municipal présente de nouveau ses sincères condoléances à la famille.
- le mariage de Aurore DIAZ avec Jordane FARHI le 21 juin : le conseil municipal adresse à Aurore et Jordane tous leurs voeux de bonheur.

2 - Projet de plantation de haies le long de la rue du château d'eau et rue des alouettes (délibération 2025 12)

En 2025, la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges souhaite répondre à l'appel à projet « Bocage et Paysage » de la Région Bourgogne – Franche-Comté pour un programme de plantations de 2 km de haies et ripisylves sur son territoire. Les plantations concerteront un total de 7 sites, répartis entre 5 communes et 2 sites communautaires.

Par cette réponse à l'appel à projet de la Région BFC, la communauté de communes souhaite apporter un service d'ingénierie à ses communes intéressées par des plantations de haies, permettant ainsi de mutualiser la prestation de plantation, de réaliser une unique consultation des entreprises et de suivre les travaux pour maximiser les chances de réussites de ce programme.

Dans ce cadre, la commune de Saint-Bernard a proposé un projet de plantation de haies le long de deux chemins communaux, (rue du château d'eau et rue des alouettes), pour un linéaire total d'environ 500 mètres. Le détail de ces plantations est présenté dans un document de synthèse annexée à la présente délibération.

Dans cette opération, la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges aura à charge de réaliser le dossier de demande de subvention afin d'obtenir 80% d'aide. Les 20% restant seront à la charge de la commune. En outre, l'entretien de ces haies sera également de la responsabilité de la commune.

Cette opération doit faire l'objet d'une convention, signée entre la commune et la Communauté de Communes, afin de fixer les règles de financement, les engagements des uns et des autres et, plus généralement, garantir la pérennité des investissements dans le temps.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de plantation de haies sur environ 500 m linéaire ;
- S'ENGAGE à maintenir en place les plantations réalisées ;
- ACCEPTE de prendre en charge l'entretien ultérieur de ces haies ;
- AUTORISE le Maire à engager les démarches administratives et conventionnelles nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Annexe 1 : budget prévisionnel (avant consultation)

site	linéaire en ml	type de haie	cout unitaire	budget total	reste à charge communal
Rue du château d'eau	130	double	30,38		
Rue du château d'eau	100	simple	16,88	10 448,75	
Rue des alouettes	285	simple	16,88		2 089,75

3 - Préparation du 14 juillet

La journée festive du 14 juillet aura lieu sur le terrain situé derrière la mairie et à côté du bâtiment "au 36". Cette journée est organisée par l'association les Saint-Bernardins. Comme chaque année, la commune offre l'apéritif et le fromage blanc. .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 35.